



Le mercredi 27 aout 2014 à partir de 13H a eu lieu l'audience que Monsieur le Chef de Cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche Scientifique a accordée à la délégation du Syndicat National des Pharmaciens du Mali (SYNAPHARM)...

1. Présents à l'audience

- Pour le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche Scientifique :

Dr. GALOBA, Chef de Cabinet du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Scientifique.

- Pour le SYNAPHARM :

Dr HAIDARA Souhel Moulaye, Secrétaire Général Adjoint du SYNAPHARM, Dr SAMAKE Kadiatou, Secrétaire Administrative du SYNAPHARM, Dr TRAORE Sékou Secrétaire aux relations extérieures Dr COULIBALY Aminata ; Secrétaire aux affaires culturelle, scientifique et sportive, Dr DIARRA Brahim, Trésorier Général et Dr COULIBALY Ousmane Bakary, membre.

1. Objet de l'audience :

- Solliciter l'appui du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche Scientifique pour

mettre fin à l'ouverture anarchique des écoles et universités privées en santé ;

- Présenter le projet des premières journées scientifiques, culturelles et sportives du SYNAPHARM.

1. Résumé de l'audience :

L'entretien a commencé par les salutations d'usage que Monsieur le Chef de Cabinet (CECAB) du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a adressé à ses hôtes. Puis il donna la parole, au Dr HAIDARA Souhel, qui après avoir remercié le CECAB pour la diligence avec laquelle il a accordé cette audience, a présenté le SYNAPHARM qui regroupe des pharmaciens maliens de toutes les sections. Dr HAIDARA a par la suite exposé le cahier de charge de son syndicat qui, a-t-il souligné, concerne différents organes et ministères de l'Etat dont celui de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Il a ensuite passé la parole aux autres membres de la délégation qui n'ont pas manqué de rappeler les effets néfastes de l'ouverture anarchique et anachronique de ces écoles privées tels que: l'inadéquation formation, le manque de compétitivité, la non-conformité aux normes des curricula imposés par l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) ainsi qu'à celles du Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur(CAMES),le risque de la détérioration de l'image de marque des médecins et pharmaciens maliens sans oublier que ces universités ne disposent ni de laboratoire (donc pas de travaux pratiques) ni du corps enseignant qualifié nécessaire (normalement 75 % des enseignants doivent être des titulaires). Le pire est que les étudiants de ces universités privées semblent bénéficier de traitements de faveurs par rapport à ceux de la faculté dans les lieux de stages étatiques de surcroit. Faute de lobbying ont-ils souligné.

En réponse, le Chef de Cabinet a félicité le SYNAPHARM pour l'initiative, il a signalé que le syndicat a son soutien et que le ministère est d'ailleurs sur le point de prendre des mesures pour fermer les écoles et universités privées qui ne respectent pas la réglementation en vigueur. Il a par la suite mis l'accent sur le fait que cette action s'inscrit parfaitement dans le cadre de la mission qui leur est assignée. Puis il a donné une explication de cet engrenage de pléthore d'écoles privées installées très souvent au mépris des lois et réglementations en vigueur qui commence depuis le primaire pour se répercuter successivement sur le secondaire et les établissements supérieurs. Il a ensuite donné la garantie que les établissements qui n'ont pas d'agrément seront fermés avant de préciser que le SYNAPHARM sera un partenaire privilégié du ministère de l'Enseignement supérieur pour mener cette mission à bien. Enfin, vu l'importance de ce sujet, il a promis une rencontre avec le Ministre lui-même pour en débattre et y trouver une solution idoine.

Écrit par Dr COULIBALY Ousmane
Jeudi, 11 Septembre 2014 08:58

Il s'est dit, en outre, fier de la faculté de la pharmacie qui dispose des professeurs émérites aux compétences internationalement reconnues. Selon lui, le Mali n'a aucun complexe par rapport au niveau des pharmaciens formés dans la sous-région et a donc estimé que le département de l'Enseignement Supérieur n'admettra pas de mettre la vie des populations maliennes en danger faute d'appliquer la réglementation.

Ensuite le Chef de cabinet a donné la parole au Dr TRAORE Sekou, Secrétaire aux relations extérieures du SYNAPHARM, qui a abordé le problème d'accès au concours d'assistantat à la faculté de pharmacie. Selon ses explications, ce concours qui n'est réservé qu'aux pharmaciens du secteur public mérite d'être ouvert aussi à ceux du secteur privé. Il a insisté sur le fait que de nombreux pharmaciens du secteur privé se sont déjà spécialisés et sont en mesure d'apporter leur expertise à l'enseignement supérieur.

Le Chef de Cabinet, en réponse, a été réceptif à cette requête et a demandé de bien la documenter en vue de la soumettre aux experts de son département.

Enfin, ce fut au tour de Dr COULIBALY Aminata, chef du projet des « premières journées scientifiques, culturelles et sportives du SYNAPHARM » de parler de cet évènement qui se tiendra les 6 et 7 décembre 2014 au CICB. Le thème retenu est : Les bonnes pratiques de la dispensation des médicaments dans les officines de pharmacie.

Pour sa part, le Chef de Cabinet a salué l'organisation de ces journées et a exhorté le SYNAPHARM d'envoyer au plus tôt les invitations ainsi que la demande de soutien car, a-t-il souligné, le SYNAPHARM a la chance d'avoir deux ministères de tutelle à savoir celui de l'Enseignement Supérieur tout comme celui de la Santé aussi.

Au terme de l'audience, le Chef de Cabinet a remercié ses hôtes et les a assurés non seulement, de sa disponibilité à fermer les écoles de santé anarchiquement ouvertes, mais aussi, à faire du SYNAPHARM un partenaire privilégié, et a manifesté un intérêt particulier pour l'organisation et la réussite des premières journées scientifiques, culturelles et sportives du SYNAPHARM.

C'est sur ces mots que le Chef de Cabinet du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique leva la séance avant de se prêter aux séances de photo pour la

Écrit par Dr COULIBALY Ousmane
Jeudi, 11 Septembre 2014 08:58

postérité.